

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19.05.2017

Dossier complet le :

22.05.2017

N° d'enregistrement :

F09317 P0153

1. Intitulé du projet

Projet d'aménagement d'une microcentrale hydroélectrique sur le torrent du Gioberney et de la Severeraisse, sur la commune
Chapelle en Valgaudemar (05)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SERHY INGENIERIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHRISTIAN ROUX, Directeur

RCS / SIRET

8 1 0 | 6 1 0 | 9 7 2 | 0 0 0 1 2

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 29 : installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique	Puissance maximale brute égale à 4489 kW (inférieur ou égale à 4.5 MW)
Rubrique 10 : canalisation et régularisation des cours d'eau	Installation conduisant à la dérivation d'un cours d'eau sur une longueur égale à environ 5 km
Rubrique 22 : installation d'aqueducs sur de longues distances	Canalisation d'eau dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est égale à 3964 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une centrale hydroélectrique.

- prise d'eau en béton armé sur le torrent de Gioberney à l'altitude 1580 NGF,
- pose d'une conduite forcée acier enterrée de diamètre 700 à 800 mm de 4955 ml, dont l'itinéraire emprunte principalement celui de la RD 480 T,
- réalisation d'un bâtiment en béton armé d'environ 100 m² au sol à 1164 m NGF au lieu dit du Bourg et qui recevra l'ensemble de l'appareillage électromécanique.

4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'une microcentrale hydroélectrique de puissance inférieure à 4.5 MW en vue de produire de l'électricité d'origine renouvelable sur une commune favorable au développement des énergies renouvelables.

Des études morphologique, des milieux aquatiques, de la faune et de la flore terrestre, paysagère ont été menées afin d'évaluer les principaux enjeux sur le site d'étude.

Le projet favorise l'emploi local : travaux de réalisation et d'exploitation de la microcentrale faits localement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les différentes étapes du projet en phase de réalisation sont les suivantes :

- défrichage à l'automne
- début de pose de la conduite forcée (CF) à l'automne
- reprise de la pose de la CF au printemps
- début de la construction du bâtiment au printemps jusqu'à livraison en décembre
- arrêt de la pose de la conduite en Juillet et août
- construction de la prise d'eau en Juillet et août
- reprise de la pose conduite en septembre
- fin du chantier en Décembre

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Supervision à distance des installations 2 à 3 fois par jour toute l'année. Installation automatisée avec renvoi d'alarmes le cas échéant (caméra et sondes de contrôles)

-visite 3 fois par semaine au bâtiment et à la prise d'eau en dehors de la période hivernale.

-visite hebdomadaire du bâtiment et mensuelle de la prise d'eau en période hivernale.

l'entretien courant nécessite la présence d'une personne avec un véhicule léger ou à pied selon les conditions.

Des engins lourds pourront intervenir ponctuellement si besoin pour changer une pièce lourde, plus principalement à l'usine.

fréquence d'intervention: le moins souvent possible, statistiquement une fois tout les 10 ans à 20 ans (changement d'un transfo, maintenance sur une vanne, etc).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure de demande d'Autorisation Préfectorale pour l'exploitation de l'énergie de l'eau par une microcentrale hydroélectrique conformément aux dispositifs des articles R214-6 et suivants du code de l'Environnement. Procédure de demande de "Cas par cas" en application de l'annexe III de la Directive 85/337/CE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Microcentrale (PMB de 4489 kW) :	
-débit d'équipement	1100 l/s
- module	760 l/s
-hauteur de chute	416 m
-productible attendu	15 millions de kWh
Conduite forcée : longueur et diamètre	4955 m et 800 mm
Prise d'eau : largeur et hauteur	10 m et 2 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Commune de la Chapelle en Valgaudemar (05800)	<p>Long. <u>06°29'01"06</u> Lat. <u>44°83'07"06</u></p> <p><i>Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :</i></p> <p>Point de départ : Long. <u>06°16'56"78</u> Lat. <u>44°50'16"64</u></p> <p>Point d'arrivée : Long. <u>06°13'59"61</u> Lat. <u>44°49'29"13</u></p> <p>Communes traversées : Commune de la Chapelle en Valgaudemar (05800)</p>

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se localise à l'intérieur de zones d'inventaire : - ZNIEFF de type I " Haute vallée de la Séveraisse–plan du Gioberney–Lac du Lauzon" - ZNIEFF de type II «Partie sud-ouest du massif et du Parc national des Écrins»
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude, comme l'ensemble du périmètre de la commune est soumis à la Loi Montagne. Entre autres objectifs, cette réglementation vise à la préservation des terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières, à la maîtrise de l'urbanisation en zone montagnarde.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La prise d'eau se localise en partie (rive gauche du torrent du Gioberney) dans le Parc National des Écrins et en partie (rive droite) dans la Réserve Naturelle Nationale "Haute vallée de la Séveraisse" (FR3600011). La tracé de la conduite forcée et l'usine se localisent également au sein de la réserve.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone humide se situe sur la zone d'étude. Il s'agit de la zone "Severaisse de Villard Loubière" (05CEEP0465). Elle couvre la Severaisse et sa forêt riveraine.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de la Chapelle en Valgaudemar possède un PPRn prescrit le 17 mars 2015. Sur les cartes réglementaires de zonage : - La prise d'eau et la microcentrale se localise en dehors du zonage du PPRn. - La conduite forcée se localise en partie en zone rouge du PPRn au niveau du lieu dit Rif du Sap dans le secteurs R1 et R2 - L'usine se trouve également en zone rouge au PPRN dans le secteur R3.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au sein de deux sites inscrits : "Vallée de la Severaisse du casset au Rif du Sap" et "Hameau du Clot et refuge Xavier Blanc".
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude se localise à environ 100-150 m du site Natura 2000 "Valgaudemar" (ZSC n°FR9301506) et à environ 100 m également du site Natura 2000 "Les Écrins" (ZPS n°FR9310036).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement dans le torrent du Gioberney et rejet dans le cours d'eau de la Séveraisse après turbinage Rejet de 100% du débit prélevé Débit maximal prélevé : 1100 l/s Au minimum, le débit réservé coule dans le tronçon court-circuité
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé de la conduite se réalisera principalement au niveau de la RD480. La superficie d'habitats impactée sera très faible (Bois caducifoliés sur 150 m, pelouses calcaréo-siliceuses et éboulis siliceux sur moins de 200 m au total). L'usine sera construite sur une zone rudérale. Aucune incidence sur la flore protégées. Pour la faune, incidence faible au vu des habitats impactés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne la destruction d'habitats d'intérêt communautaire (éboulis, pelouses) mais les surfaces impactées sont très faibles. Mesures prévues pour réduire ces impacts. Au regard de la représentativité des habitats impactés sur site N2000, les conséquences du projet sont somme toute relatives au regard de la surface totale d'habitats d'intérêt communautaire du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'impactera pas la zone humide "Séveraisse de Villard Loubière" .
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre une consommation de boisements, des bois caducifoliés (habitat à enjeu faible) mais la superficie impactée est faible (sur environ 100 m de linéaire du tracé de la conduite forcée).
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La conduite forcée constitue un réseau enterré qui n'est pas de nature à augmenter les risques naturels sur les zones concernées.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en période de travaux seulement donc de manière temporaire. En phase d'exploitation, le projet ne sera pas source de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Tout aménagement hydroélectrique engendre des vibrations. Leur niveau est régi par des normes que les fournisseurs d'équipements tournants (turbine, générateur) doivent respecter.</p> <p>De plus, la vibration propre des équipements est prise en compte dans le génie civil du bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>100% de l'eau captée dans les ouvrages de prise d'eau sera rejetée au milieu naturel, dans le cours d'eau de la Séveraisse.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas de modifications sur les activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet aura une faible incidence sur les milieux naturels, les travaux se réalisant en grande partie sur des zones remaniées (routes, zones rudérales).

Pour ce qui concerne les milieux impactés d'intérêt communautaire (éboulis et pelouses), des mesures seront prises pour réduire l'impact : technique de l'étrépage et révégétalisation, remise en place des éboulis, bonne gestion du chantier.

Le planning du chantier sera élaboré de façon à laisser libre l'accès à la vallée en période estivale.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte de localisation des zones d'inventaire et réglementaire

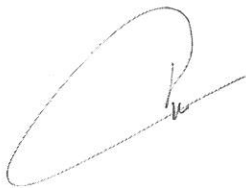
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Sisteron

le, 15/05/2017

Signature



ant sur le cadre ci-dessus

